

EXTRAIT DU DÉBAT N° 178

Janvier-Février 2014

GALLIMARD

François Grin

Dépasser les idées reçues

Le rôle de l'anglais dans l'enseignement supérieur et la recherche fait, dans plusieurs pays du continent européen, l'objet d'un débat nourri. C'est tout particulièrement le cas en France et en Allemagne, et dans une moindre mesure en Italie et en Espagne. En France même, on se souvient de la vive polémique qui, fin mai 2013, a accueilli la proposition, figurant dans le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche déposé par la ministre Geneviève Fioraso, d'autoriser l'usage de langues autres que le français dans l'enseignement universitaire. Or quand il est question de langues « autres que le français », c'est bien évidemment de l'anglais qu'il s'agit.

Il y a du pour et du contre dans cette proposition, et la place nous manque pour discuter ici du texte adopté par l'Assemblée nationale et qui doit encore, à l'heure où sont écrites ces lignes, passer devant le Sénat. En revanche, il est urgent de mettre en évidence les limites et parfois l'indigence d'une bonne partie des arguments qui s'affrontent autour de cette proposi-

tion. Ils noient dans des assertions erronées et des considérations souvent incohérentes un débat qui mériterait mieux que de déboucher sur une ribambelle de clichés.

Bien entendu, des clichés, des idées toutes faites – et souvent fausses – on en rencontre à propos de toutes sortes de questions, qu'il s'agisse de santé publique, d'approvisionnement énergétique, de migration ou de sécurité alimentaire. Cependant, quand il est question de langue (au singulier) ou de langues (au pluriel, et donc de la place respective des unes et des autres), les clichés sont souvent particulièrement tenaces. Commençons par rappeler douze points importants :

1. *Une formation universitaire véritablement ouverte et internationale est nécessairement pluri-lingue.* Il est donc souhaitable que les étudiants français développent des compétences linguistiques en conséquence, notamment en anglais, et l'utilisation de langues autres que le français

dans l'enseignement universitaire peut y contribuer. Mais une formation plurilingue, par définition, *ne peut pas être intégralement en anglais*. Ce n'est pas, du reste, ce que préconise la loi Fioraso, mais ce que certains commentateurs, plus ou moins ouvertement, appellent de leurs vœux. C'est absurde, car cela revient à recommander, sous couvert d'une « internationalisation » mal comprise (et totalement superficielle), la pure et simple uniformisation. C'est ce que l'on pourrait appeler l'« Internationalisation à la Potemkine », du nom de Grigori Alexandrovitch Potemkine (1739-1791), favori de l'impératrice Catherine II de Russie, dont on raconte qu'il faisait ériger de fausses façades de villages prospères afin de créer l'illusion que les régions placées sous son autorité se développaient rapidement. Mais une internationalisation dans une seule langue n'est qu'un faux-semblant, car elle risque fort de propager des référentiels standardisés et, partant, une pensée unique. Or, par définition, toute pensée unique est ennemie de la connaissance et du progrès scientifique. C'est bien pour cela que l'université a besoin de diversité linguistique. Dès lors, autoriser certains cours en anglais se justifie *par un but d'ouverture bien comprise*, si cela élargit les horizons de la transmission des connaissances ; mais aucun cursus ne devrait être *intégralement* anglais.

2. *La présence de l'anglais dans le monde académique est constamment surestimée*. On pourrait multiplier les exemples, tant est banale (mais fausse) la perception selon laquelle l'anglais est partout et qu'il est l'alpha et l'oméga de la communication dans un monde globalisé. En 2012, Sabine Kunst, ministre de la Science, de la Recherche et de la Culture du Land de Brandebourg, remettait quelques pendules à l'heure en rappelant que sur les 15 134 diplômés universi-

taires décernés par les universités allemandes, seuls 4 % étaient intégralement en anglais¹. Les titres à sensation qu'on a vu fleurir lors du dépôt du projet de loi (par exemple dans les pages de *Libération* du 21 mai 2013), donnant à penser que les universités allemandes sont largement anglicisées, relèvent donc de la désinformation, à moins qu'ils ne reflètent la simple ignorance des journalistes et de certains des scientifiques qu'ils ont consultés pour rédiger leurs papiers. Quand un commentateur laisse entendre, sur le site Internet « Le Plus » du *Nouvel Observateur* (23 mai 2013), que l'Université de Genève (où j'ai l'honneur d'enseigner) est l'une des meilleures du monde francophone *parce qu'elle* aurait « basculé dans l'orbite de la langue anglaise », et prend pour indicateur la proportion de thèses de doctorat rédigées en anglais, on ne peut que s'inquiéter d'une telle confusion. D'abord, ne mélangeons pas la langue de rédaction des thèses de doctorat, d'un côté, et les langues d'enseignement, de l'autre. À Genève, le français est notre principale langue d'enseignement ; c'est la langue des BA (officiellement des « baccalauréats académiques », pas des « bachelors ») sauf pour les formations linguistiques – si l'on étudie l'allemand, par exemple ; et tout BA doit être suivi d'au moins une MA (oui, officiellement, c'est une maîtrise académique, pas « un master ») en français. Certes, l'Université de Genève offre de nombreux cours en anglais (et j'en donne moi-même), mais l'idée, profondément *clichésque*, selon laquelle l'anglais serait « la » langue du monde universitaire est fautive, y compris dans une université francophone que

1. Voir Sabine Kunst, « Podiumsgespräch "Bildungs- und wissenschaftspolitische Aspekte" », in H. Oberreuter, W. Krull, H.J. Meyer et K. Ehlich (sous la dir. de), *Deutsch in der Wissenschaft. Ein politischer und wissenschaftlicher Diskurs*, Munich, Olzog Verlag, 2012, pp. 73-77.

l'on nous présente comme un exemple d'ouverture à l'anglais.

3. *L'importance de l'anglais dans la société globalisée est surestimée de manière générale*. Là aussi, on en reste trop souvent aux clichés. Quand on va plus loin, surtout si l'on prend la peine d'enquêter sérieusement, on constate que la réalité est plurielle. Rappelons d'abord que selon la plus récente enquête Eurobaromètre sur les compétences linguistiques des résidents de l'Union européenne, seuls 7 % des non-natifs de l'anglais savent « très bien » cette langue, et 17 % la savent bien². En d'autres termes, trois quarts des continentaux n'ont de l'anglais qu'une connaissance de base, ou n'en ont aucune. Et contrairement à ce que l'on croit souvent, la répartition des compétences n'est pas très différente chez les jeunes générations : les compétences en anglais sont corrélées négativement avec l'âge, mais cet effet est principalement dû aux compétences « de base », qui sont plus répandues chez les 25-34 ans, et les données de l'*Enquête sur l'éducation des adultes*³ montrent que les compétences en anglais de haut niveau sont aussi minoritaires chez les jeunes que chez leurs aînés. Prétendre que « de nos jours, tout le monde sait l'anglais » est une vision aussi inexacte qu'élitiste, et la surestimation du rôle de l'anglais n'est pas moins patente quand on parle du monde des affaires. Contentons-nous de quatre exemples : la compétence linguistique qui manque le plus aux entreprises de la région bruxelloise, ce n'est pas l'anglais : c'est le bilinguisme français-néerlandais⁴. En Suisse, les employés amenés à travailler dans plusieurs langues utilisent *plus* l'allemand et le français (nos deux principales langues nationales) que l'anglais⁵. Et la page « affaires » de l'*International Herald Tribune* du 23 mai 2013 consacre cinq colonnes

aux difficultés que rencontrent, sur des segments hautement qualifiés et très internationalisés du marché du travail en Extrême-Orient, de brillants professionnels occidentaux, au motif qu'ils ne savent pas le mandarin. Évidemment, ils savent l'anglais, mais cela ne suffit pas. Le manque de multilinguisme est un handicap sur les marchés internationaux, comme le reconnaît le patronat britannique de la Confédération for British Industry dans un rapport publié en 2011 par le CfBT (Centre for British Teachers), rejoignant les nombreux témoignages selon lesquels l'incompétence linguistique des Britanniques leur interdit l'accès à de nombreux postes, parfois dans la City même⁶.

4. *L'obsession de « l'étudiant étranger »* (qui doit souvent, pour cadrer avec le cliché dominant, être indien ou chinois) *conduit à des absurdités*. On l'a dit, l'ouverture internationale des universités est une bonne chose ; attirer des étudiants d'ailleurs est une excellente façon de favoriser cette ouverture. Cette ambition justifiée se combine, de façon parfois assez confuse, avec l'idée que c'est ainsi qu'on va attirer « les meilleurs étudiants ». Mais croire que cela oblige à enseigner en anglais est aussi naïf qu'illogique. Passons sur le fait que cela suppose que, par

2. Voir Commission européenne, 2012, « European and their languages ».

3. Voir le descriptif de la base de données sur la page « Adult Education Survey » (disponible début juillet 2013, en anglais seulement) sur le site de la Commission européenne.

4. Voir L. Mettwie et al., *Entreprises bruxelloises et langues étrangères*, TIBEM (Tweetaligheid in Beweging / Bilinguisme en mouvement), Université de Liège, 2006, en ligne.

5. Voir M. Andres et al., *Fremdsprachen in Schweizer Betrieben* [Les langues étrangères dans les entreprises suisses], 2005, consultable en ligne ; ainsi que F. Grin, C. Sfreddo et F. Vaillancourt, *Langues étrangères dans l'activité professionnelle*, 2009.

6. CfBT Education Trust, *The Economic Case for Language Learning and the Role of Employer Engagement*, consultable en ligne.

comparaison, « nos » étudiants locaux sont forcément de pauvres abrutis ; quiconque, comme le soussigné, a l'habitude d'enseigner régulièrement en anglais et en français sait que l'origine n'a rien à voir avec les performances académiques⁷. Et surtout, l'étudiant indien, chinois ou pakistanais qui souhaite *vraiment* une formation en anglais s'orientera d'abord vers Harvard, Yale, Cambridge ou Oxford – des institutions particulièrement bien classées sur le plan mondial *et* en milieu anglophone. Les étudiants étrangers qui, tout en souhaitant une formation en anglais, arrivent à Genève, Strasbourg, Amsterdam ou Copenhague seront donc peut-être justement ceux qui n'auront *pas été assez bons* pour être acceptés dans une université de l'Ivy League. Et cela nous conduit à ces séminaires ubuesques où un prof à l'anglais pauvre et hésitant, rendu parfois carrément pénible en raison d'un accent italien, hispanique, français ou néerlandais à couper au couteau, parle devant des étudiants dont pas un seul n'est anglophone, et dont beaucoup rédigeront des travaux dans un anglais stéréotypé et même, pour certains, à la limite de l'inintelligible. Si les universités francophones veulent attirer « les meilleurs », il faut précisément qu'elles visent ceux qui sont suffisamment bons pour avoir développé (ou pour au moins viser à développer) la capacité à *suivre* des cours en français – en plus d'avoir, certainement, des compétences en anglais dont l'utilité est incontestée. Un étudiant chinois ou indien qui saurait, outre sa langue maternelle, le français et l'anglais, c'est quelqu'un d'une autre trempe qu'un étudiant de même origine mais qui ne saurait pas un traître mot de français, et ne semblerait pas même avoir eu la curiosité intellectuelle d'envisager de l'apprendre. Offrons-leur donc des cursus bilingues avec des cours en anglais, mais aussi en français.

5. *Ce n'est pas l'offre de cours en anglais qui maximise l'afflux d'étudiants étrangers.* En partant des chiffres de l'OCDE sur la mobilité étudiante internationale⁸ et en tenant compte de la taille des pays concernés (un grand pays comme l'Allemagne aura forcément plus d'étudiants étrangers qu'un petit pays comme le Luxembourg, toutes autres choses égales par ailleurs), on constate que les pays les plus surreprésentés en tant que pays hôtes comptent bien évidemment des pays anglophones ou majoritairement anglophones, à savoir la Nouvelle-Zélande (1^{er} rang), l'Australie (2^e), le Royaume-Uni (5^e) et le Canada (6^e). Mais on trouve l'Autriche au troisième rang, la Suisse au quatrième, la Belgique au septième et la France au neuvième rang. En d'autres termes, les pays non anglophones qui attirent le plus d'étudiants étrangers ne sont *pas* ceux qui ont le plus anglicisé leur système académique (ainsi, la Suède pointe au huitième rang, et les Pays-Bas au onzième, avec un indicateur de sur-représentation deux fois et demie inférieur à celui de l'Autriche). Les étudiants étrangers viennent donc aussi chez nous pour l'allemand et le français : veillons à ne pas jeter ces atouts aux orties.

6. *Arrêtons de mélanger enseignement et recherche, et de confondre les différents « moments » d'un processus de recherche.* Comme l'a fort bien expliqué le physicien français Jean-Marc Lévy-Leblond⁹, il ne s'agit pas de nier l'utilité du

7. Voir J.-C. Usunier, « Un plurilinguisme pragmatique face au mythe de l'anglais *lingua franca* de l'enseignement supérieur », in *Les Enjeux du plurilinguisme pour la construction et la circulation des savoirs*, Bern, Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften / Académie suisse des sciences sociales et humaines, 2010, pp. 37-48.

8. Voir « Who Studies Abroad and Where », Indicateur C3, 2009, en ligne.

9. Dans J.-M. Lévy-Leblond, *La Pierre de touche. La science à l'épreuve*, Gallimard, 1996.

recours à une langue de grande diffusion dans certaines activités, et notamment dans la communication scientifique internationale. Bien au contraire : c'est un privilège de pouvoir évoluer dans une communauté mondiale de chercheurs et si l'anglais nous y aide, profitons-en (soit dit en passant, le soussigné utilise l'anglais tous les jours, et avec plaisir, dans ses activités de recherche). En revanche, rien ne justifie l'anglomanie dans l'enseignement de premier et deuxième cycles. S'il s'agit de faire apprendre l'anglais aux étudiants, on peut fort bien proposer des cours de cette langue (quoique telle ne soit pas la mission première d'une faculté qui enseigne la biochimie ou la gestion) et, pourquoi pas, offrir certains cours de MA dans cette langue (et l'on veillera alors, bien sûr, à éviter le cas de figure absurde évoqué quelques paragraphes plus haut). Mais pour d'autres usages (la vulgarisation scientifique, par exemple), c'est bien la langue du public local qu'il convient d'employer. Et l'usage de l'anglais à certains moments d'une activité de recherche ne justifierait en aucune façon qu'une faculté sise dans un pays francophone prétende n'offrir que des MA principalement, voire entièrement en anglais. Et n'oublions pas que le public, ce sont aussi les contribuables qui financent l'université, et qui ont le droit de demander à celle-ci d'enseigner dans leur langue.

7. *Il y a souvent un écart considérable entre la réalité de la communication et les représentations qu'en ont les acteurs.* Malheureusement, des informations partielles faussent le tableau. Ainsi, le blog « Sciences » de *Libération* (22 mai 2013) rapporte que « le français est totalement marginalisé dans les pratiques de recherche des sciences de matière, de la nature et en mathématiques ». Il est évident que l'anglais est actuellement la

principale langue de publication des revues scientifiques à grande diffusion internationale ainsi que des contacts directs entre chercheurs sur le plan international. Mais cela ne veut pas dire que la recherche se *faise* uniquement, ni même principalement, en anglais à travers tous les labos du monde ! En effet, les échanges au sein d'une équipe de recherche dans un pays donné se déroulent principalement dans la langue locale ; une grande partie du véritable travail de développement et de partage des connaissances, en amont et en aval de la communication dans un congrès international, se déroule dans d'autres langues que l'anglais. Par ailleurs, de vastes projets de recherche, accompagnés d'observations de terrain réalisées dans le sixième programme-cadre de recherche et développement de la Commission européenne, montrent que les acteurs, même s'ils déclarent (et croient sincèrement) que « l'anglais est la langue » de leur labo, de leur université ou de leur entreprise, emploient constamment d'autres langues dans leur activité professionnelle, à commencer par leur langue maternelle.¹⁰

8. *Les langues ne sont pas neutres.* Tout indique que l'on n'a pas forcément les moyens de penser les mêmes choses dans différentes langues. Bien entendu, cela ne veut pas dire que nous soyons enfermés dans des univers linguistiques étanches, on se gardera de toute dérive essentialiste ; en revanche, il est probable que les référentiels liés à une langue exercent une influence sur nos manières de penser, et que la formulation de la pensée dans telle ou telle langue soit plus ou moins propice à certains

10. Par exemple dans le projet DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité) ; voir le DYLAN Project Booklet sur le site en ligne.

types de thèmes et de traitements. Cela devrait nous amener, surtout dans l'enseignement et la recherche, à tout faire pour éviter l'uniformité. Dans le quotidien suisse *Le Temps* du 10 mai 2013, l'ancien responsable de la division santé mentale de l'OMS reconnaît que l'unilinguisme du *DMS* (le *Manuel diagnostic et statistique des troubles mentaux*) pose problème : en effet, le *DMS* ayant été pensé et rédigé en anglais, il généralise une pensée unique sur le trouble mental, alors que ce qui vaut trouble mental est éminemment contextuel, et dépend d'une vision culturelle, portée par la langue, de la maladie et de la santé. L'uniformisation linguistique est très probablement un frein au progrès et à la diffusion des connaissances ; or c'est précisément le risque que nous fait courir la diffusion exclusive d'une langue dominante dans la sphère académique.

9. *Même si les langues étaient parfaitement interchangeables et transparentes* (ce qui est fort peu plausible), *l'abandon de telle ou telle langue comme langue d'enseignement au profit d'une langue dominante unique entraîne inmanquablement pour les langues ainsi écartées des « pertes de domaines »*. Les domaines classiques sont par exemple « le travail », « la famille », « la vie associative », etc. Une perte de domaine veut dire que certaines réalités (celles des domaines concernés) ne seront à terme plus *dicibles*, ni par conséquent analysables, dans les langues que l'on aura abandonnées. C'est bien pour cette raison que des professeurs suédois s'inquiétaient, voici une douzaine d'années déjà, du fait que les étudiants en chimie et en biologie, forcés d'étudier intégralement en anglais, n'étaient plus capables de décrire leur domaine scientifique ni de traiter ou résoudre en suédois des questions de génétique ou de biologie moléculaire, par exemple. Une récente recommandation (publiée en novembre

2011) de la conférence allemande des recteurs d'université met le doigt sur le même problème.¹¹ Prétendre que la présence de l'anglais dans un système universitaire francophone n'a aucun impact sur le devenir de la francophonie, c'est ignorer les processus en profondeur de la macro-dynamique des langues ; cela ne serait vrai que si l'on observait, réciproquement, une présence comparable du français dans les systèmes universitaires anglophones. Mais nous savons tous qu'il n'existe rien de tel.

10. *Le problème n'est pas l'anglais, mais l'hégémonie linguistique*. Que la langue dominante soit l'anglais, le klingon, le français ou le wolof n'a aucune importance : c'est l'hégémonie qui entraîne l'uniformisation, laquelle favorise la pensée unique, qui à son tour bride la créativité et l'innovation – sans même parler du mortel ennui qui naît de l'uniformité. Défendre la place du français face à l'anglais (et peut-être, dans vingt ou trente ans, celle de l'anglais face au mandarin) n'a donc rien à voir avec un chauvinisme imbécile : c'est un engagement bien compris pour la diversité, elle-même créatrice. Dans la recherche, la langue est un outil de travail. L'abandonner, c'est dévaloriser son outil de travail et scier la branche sur laquelle on est assis. Bien des chercheurs non anglophones, qu'ils veuillent l'admettre ou non, en fournissent des exemples – et cela, même parmi les plus anglophones : en anglais, ils ne disent pas toujours ce qu'ils veulent, ils disent ce qu'ils peuvent. Et pour la même raison, ils ne penseront que ce qu'un outil – qu'ils maîtrisent peut-être moins bien qu'ils ne l'imaginent – leur permet de

11. Voir *Empfehlung zur « Sprachenpolitik an Deutschen Hochschulen »* [Recommandation sur la politique linguistique dans les universités allemandes], consultable en ligne.

penser. Il est vrai qu'on peut être borné dans sa langue maternelle, mais être confronté à diverses langues reste une des meilleures stratégies qui soient pour assouplir et dynamiser la réflexion. Le véritable enjeu n'est donc pas celui du français contre l'anglais, mais celui du plurilinguisme contre l'uniformité.

11. *L'hégémonie linguistique est contraire à l'équité, car elle est à la source de transferts massifs en direction de ceux dont la langue maternelle est élevée au rang d'hégémon*. Certains transferts sont financiers : les locuteurs de la langue dominante disposent de marchés privilégiés pour la traduction et l'interprétation vers leur langue, ainsi que pour l'enseignement – à l'échelle planétaire – de celle-ci, permettant de vendre force séjours linguistiques, matériel pédagogique et certifications en tout genre. Ils s'épargnent l'effort de traduire quoi que ce soit dans d'autres langues ou de devoir traduire à partir de celles-ci. En enseignant fort peu, voire plus du tout les langues étrangères dans leurs systèmes éducatifs, ils économisent des montants considérables, qui sont réinvestis dans d'autres enseignements¹². Mais de nombreux transferts sont symboliques, et tiennent à la maîtrise rhétorique dont bénéficient les locuteurs natifs de la langue dominante ; cette maîtrise entraîne un effet de légitimation qui n'est toutefois pas sans conséquences matérielles. Les anglophones le savent fort bien du reste, comme en témoigne un article du *Financial Times* du 8 octobre 2010 : « Bien entendu, les anglophones natifs ne sont pas plus intelligents que les étrangers. Mais dans un monde qui parle "globish", ils en donnent l'impression ». ¹³ Pourquoi ? Parce qu'ils savent s'exprimer avec plus de précision, de rapidité, d'éloquence, toutes choses qui, que cela nous plaise ou non, restent des facteurs déterminants du degré de pouvoir que l'on

peut exercer grâce à la maîtrise d'une langue. Cela nous amène au douzième et dernier point.

12. *Le prétendu « globish » n'est qu'une diversion qui ne change rien à l'affaire*. Cette idée se présente sous deux versions différentes. La première, d'autant plus connue en France qu'elle a été lancée par le Français Jean-Paul Nerrière, tient pour acquis que l'anglais qu'utilisent les non-natifs dans la communication internationale s'est passablement distancé de l'anglais standard, et qu'il s'agit d'un code déculturé, visant à (et, généralement, réalisant) la simple efficacité communicationnelle ; le *globish* serait alors un choix « pragmatique », ce qui laisse entendre qu'opter pour d'autres stratégies serait faire preuve de manque de pragmatisme. Du moins, Nerrière ne nie pas que l'hégémonie linguistique est inégalitaire. On ne peut pas en dire autant de la seconde version, connue sous le nom d'« ELF » (pour « *English as a lingua franca* »), qui est davantage travaillée dans des universités hors de France, avec quelques ténors en Allemagne, en Angleterre et en Autriche. La mouvance « ELF » cherche à systématiser, dans une perspective avant tout sociolinguistique, l'analyse des pratiques langagières en anglais de ses locuteurs non natifs, afin de faire ressortir des régularités permettant d'autonomiser l'« ELF » et de le considérer comme une langue distincte de l'anglais. La littérature « ELF » est truffée d'incohérences conceptuelles¹⁴, mais sa popularité,

12. Voir F. Grin, *L'Enseignement des langues étrangères comme politique publique*, Rapport au Haut Conseil de l'évaluation de l'école, 2005, consultable en ligne sur le site de la Documentation française.

13. « Why proper English Rules OK », *Financial Times*, consultable en ligne sur le site du FT.

14. Pour une critique, voir F. Grin et G. Gazzola, « Is ELF more Effective and Fair than Translation? An Evaluation of the EU's Multilingual Regime », *International Journal of Applied Linguistics* 23 (1), 2013, pp. 93-107

qui ne se dément pas, tient sans doute à la *rhétorique de dédouanement* qu'elle permet, et qui, quand on gratte un peu la surface, se résume à un syllogisme qu'on peut exprimer ainsi : « Certes, il est possible que l'usage de l'anglais soit impérialiste. Mais ELF n'est pas de l'anglais. Donc l'usage de l'anglais comme *lingua franca* n'est pas impérialiste. » Sur le plan de la logique formelle comme sur celui des faits sociolinguistiques, cela ne vaut pas un clou, mais ce syllogisme arrange sans doute bien du monde ; et en pratique, comme on l'a vu plus haut, ce n'est pas la maîtrise de quelque « globish » approximatif, mais celle de l'anglais, avec toutes les exigences que cela suppose, qui facilite, voire conditionne l'accès au pouvoir matériel et symbolique. Du reste, les apprenants à travers le monde ne s'y trompent pas. Personne ne prend des cours d'« ELF » ou de « globish », et c'est vers l'anglais, de préférence dans une variante nord-américaine ou britannique, que se porte la demande.

Face à ces douze constats, dont certains sont bien connus et d'autres pas assez, comment expliquer que des arguments plutôt faibles ne colportant souvent guère plus que des slogans, à l'image du très berlusconien « *informatica, inglese ed impresa* » (« informatique, anglais et entreprise »), conservent une telle popularité ? Selon certains, il ne s'agirait pas seulement de naïveté ou d'ignorance, mais aussi de servilité pure et simple, comme la dénonçait Henri Gobard, en 1976 déjà, dans *L'Aliénation linguistique* : si l'anglais est la langue du pouvoir, on s'imagine alors pouvoir grappiller un peu de ce pouvoir en faisant acte d'allégeance et en adoptant la langue des détenteurs du pouvoir. C'est plausible, mais il faudrait une analyse psychosociologique en profondeur pour démontrer en détail (et vérita-

blement *démontrer*) les rouages de cette mentalité ancillaire et vérifier si c'est bien elle qui est à l'œuvre ici – ce que l'on se gardera donc de conclure sans examen plus sérieux. Et, de toute façon, peut-être Étienne de la Boétie avait-il déjà dit l'essentiel dans son *Discours de la servitude volontaire*, publié *post mortem* en 1574.

Cela dit, il serait simpliste et injurieux de conclure que les avocats d'un usage généralisé de l'anglais dans l'université française ne sont que des ignorants ou des laquais, et l'explication est sans doute ailleurs.

Peut-être tient-elle à un phénomène connu des économistes sous le nom de « bien collectif », qui permet de mettre en évidence ce que la théorie économique appelle « l'échec de marché ». En effet, il est des cas, comme ici, où le bilan des avantages et des inconvénients se construit de manière très différente selon le niveau de lecture auquel on se place. Du point de vue des *individus*, il est très rémunérateur d'avoir des compétences en plusieurs langues, et dans certains pays comme la Suisse ou le Canada ces avantages sont chiffrés : de plus en plus, les monolingues sont *out*, et la rentabilité des langues étrangères est clairement établie. On constate, du reste, que sur certains marchés du travail, des langues étrangères autres que l'anglais peuvent avoir une rentabilité supérieure à celle de l'anglais. Au niveau des *sociétés*, l'uniformité est stérilisante, dangereuse pour la créativité et l'innovation et, partant, pour la prospérité – sans même parler des transferts très inéquitables qu'elle entraîne. Mais *au niveau intermédiaire* de systèmes ou de sous-systèmes tels qu'une université ou une faculté particulière, qui sont confrontés à la concurrence d'établissements similaires ailleurs dans le monde, une lecture (naturellement sectorielle) des bénéfices et des coûts des différentes stratégies linguistiques en



présence conduit à sous-évaluer les risques de la convergence vers une langue unique et, corrélativement, à en surévaluer les bénéfices. Il n'est pas étonnant que les administrateurs des systèmes académiques ne voient pas les choses comme on peut les voir au niveau de la société ; mais leurs intérêts sectoriels ne convergent pas forcément avec l'intérêt général ; or en dernière analyse, c'est l'intérêt général qui doit primer. Mais alors, à quel niveau faut-il voir cet intérêt général ?

Au fond, on est à peu près face au même problème qu'en politique de l'environnement. Songeons par exemple à l'exploitation des ressources halieutiques : l'intérêt particulier ne coïncide pas avec l'intérêt général, et c'est pour cela que le marché, expression des intérêts particuliers, ne suffit pas à garantir la soutenabilité de la pêche ou la qualité environnementale. Pour assurer cette dernière, il faut une intervention de la collectivité, sous forme de politiques publiques portant sur l'environnement. Et comme nous l'enseignons des problèmes tels que la surpêche, l'heure des solutions purement locales et nationales est passée depuis longtemps : la gouvernance de certaines ressources, de nos jours, doit être mondiale.

Sans doute en sommes-nous là en matière de langues : l'uniformité linguistique est inefficace et inéquitable ; elle est donc néfaste pour nous tous, et il nous incombe de promouvoir les parcelles de diversité dont nous sommes tous porteurs, y compris en tant que francophones ouverts sur les autres langues. En même temps, à *certaines échelles de lecture*, la promotion du multilinguisme, ainsi que la promotion du français en tant que composante du multilinguisme, est rendue malaisée en raison même des dynamiques (la concurrence interuniversitaire, par exemple) qui s'y déploient. Dès lors, il faut commencer à penser l'engagement pour la diversité au niveau planétaire : sur le court terme, il faut privilégier le plurilinguisme des individus et prendre des mesures qui assurent le multilinguisme des sociétés ; et, sur le long terme, il convient de mettre sur pied une concertation débouchant sur une gouvernance linguistique mondiale qui est, tout comme en matière d'environnement, la condition d'une diversité vivante, créative et soutenable.

François Grin.